Les 15es rencontres du management publicterritorial

Les 15es rencontres du management publicterritorial

L'intelligence artificielle dans tous ses états : quelles applications dans les collectivités locales

Vendredi 26 janvier 2024
à partir de 9 heures

IAE de Nice
Campus Saint-Jean d'Angely, 5 rue du 22e B.C.A – Amphi 4

Organisées par
CGGD
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
Groupe de Recherche en Management
iae nice Graduate School of Management

Partenaires
MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR
ÉCOLE DES CADRES
Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales
cnfpt
INSTITUT DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE & DE LA DÉCENTRALISATION

L'émergence de l'intelligence artificielle (IA) dans les débats et dans les médias est un élément factuel de cette dernière décennie. Pourtant l'existence de l'IA n'est pas une idée si récente puisque l'expression apparaît pour la première fois en 1956. L'idée initiale était de reproduire les facultés de l'intelligence humaine par les ordinateurs. L'arrivée des microprocesseurs dans les années 1970 a amené le développement des systèmes experts. Le big data des années 2010 avec sa nouvelle puissance de calcul laisse apparaître que l'IA peut accomplir des tâches que l'homme est incapable d'effectuer seul. Le périmètre de l'IA est mouvant avec le temps et il n'existe pas de définition unique sur laquelle les spécialistes peuvent s'accorder.

Le Parlement européen définit l'IA comme tout outil utilisé par une machine afin de « reproduire des comportements liés aux humains, tels que le raisonnement, la planification et la créativité ».

Selon le Conseil d'État, le recours à l'IA présente de nombreux avantages : améliorer la qualité du service rendu aux citoyens et la continuité du service public 24h/24, renforcer la relation humaine entre le citoyen et l'agent public en dégageant du temps grâce à l'automatisation de certaines tâches, optimiser la qualité du service par l'accomplissement de tâches jusque-là matériellement impossibles, accroître la performance publique… Selon certaines études, l'IA est davantage utilisée dans les domaines comme les services publics généraux, les affaires économiques et la protection de l'environnement.

Derrière la problématique de l'utilisation de l'IA, se retrouve le questionnement du statut de l'open data dans le secteur public. L'utilisation de l'IA implique un certain nombre de changements qui ne s'arrêtent pas aux usagers mais impactent également les métiers territoriaux au point d'envisager aujourd'hui des « territorial data scientists ».

Le plus important n'est pas la technologie, mais la donnée.

L'IA questionne la dimension juridique sur de nombreux sujets : libertés individuelles, propriété intellectuelle, etc. Le Conseil d'État a dégagé sept principes structurants conditionnant l'adoption de l'IA par la sphère publique : la primauté humaine, la performance, l'équité et la non-discrimination, la transparence, la sûreté (cybersécurité), la soutenabilité environnementale et l'autonomie stratégique.

Si les aspects juridiques ne sont pas mentionnés en tant que tels, le respect des principes implique un questionnement systématique en termes de droit.

Enfin, l'approche managériale est également impactée par l'adoption de l'IA par les organisations publiques. L'adoption de l'IA peut être à l'origine de modifications importantes dans l'organisation : changements au niveau des compétences managériales, résistances aux changements, dialogue social.

Les 15es rencontres du management public territorial tenteront de répondre à ces questionnements.

PROGRAMME

9h00 **Accueil des participants**

9h30 **Discours**

10h00 **Intervention de Marina TELLER,**
Professeure des Universités, Université Côte d'Azur

10h30 **Table Ronde n° 1 :**
L'open data un défi pour les collectivités territoriales

Intervenants :

Constance NEBBULA, *Vice-Présidente Angers Loire Métropole, Vice-Présidente de la Région Pays de la Loire, Présidente Open data France*

José AMMENDOLA, *Directeur Général des Services, SICTIAM*

Anne-Marie ATLAN, *Directeur des Systèmes d'information, Métropole Nice Côte d'Azur*

Bernard KLEYNHOFF, *Conseiller régional, Président de la Commission Développement économique et digital, Industrie, export et attractivité*

12h00 **Cocktail déjeunatoire**

13h30 **Intervention de Marius BERTOLUCCI,**
Maître de conférences, Aix-Marseille Université, IMPGT

14h15 **Intervention de Isabelle GALY,**
Directrice générale de la Maison de l'intelligence Artificielle

14h45 **Table ronde 2 :**
L'application de l'IA : défi pour les managers territoriaux ?

Intervenants :

Valérie LE GOFF, *Responsable du pôle production cartographique – KERMAP*

Isabelle GALY, *Directrice générale de la Maison de l'intelligence Artificielle*

Jonathan AINOUZ, *Responsable du service nouvelles technologies Métropole NCA*

Xavier WIIK, *Chef du groupement fonctionnel de la coordination opérationnelle - SDIS 06*

Un intervenant de l'Institut Interdisciplinaires d'Intelligence Artificielle (3IA Côte d'Azur)

16h15 **Synthèse par Laurence LEMOUZY,** *Directrice scientifique de l'Institut de la Gouvernance territoriale et de la décentralisation et de la revue « Pouvoirs Locaux »*